

PRÉSENTATION
du service
PROMOTION DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
(PPS)
Atelier : Pratiques novatrices
d'accompagnement du raccrochage scolaire des
16-20 ans
au Québec et en Europe
au
COLLOQUE 2009 DE LA TRÉAQFP

Odine Breton
Conseillère en formation

Le 28 mai 2009

Le service **PROMOTION DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE** (le PPS) est un service qui relève de la Direction des services de la formation générale des jeunes de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles depuis bientôt cinq ans. À l'origine, ce service était un projet de deux ans mis sur pied par le Centre de formation continue des Patriotes, un centre de formation générale pour adultes. À ce moment-là, j'ai été retenue pour développer le projet.

À l'heure actuelle, nous sommes deux conseillères, une en orientation dans le secteur est de la C.S. et une en formation, dans le secteur ouest de la C.S.. Josée et moi rencontrons des jeunes provenant des treize écoles secondaires de la C.S. et du parcours Formation aux métiers semi-spécialisés jeunes et adultes. Ces écoles sont réparties sur les territoires des MRC Thérèse-de-Blainville et de Deux-Montagnes.

Le service PPS est connu dans les écoles, spécifiquement auprès des directions, des professionnels, des éducateurs spécialisés, des enseignants et des organismes du milieu tels que les *Carrefour Jeunesse Emploi* (CJE), les *CLSC*, les *Centres jeunesse* et les organismes communautaires.

QUI RENCONTRONS-NOUS ?

Notre travail consiste à rencontrer des décrocheurs provenant du secteur des jeunes et dont l'âge varie entre 12 et 18 ans. Ces jeunes viennent tous nous rencontrer sur une base volontaire. **C'est la première condition gagnante** dans la démarche du jeune au service PPS. Depuis 3-4 ans nous observons une augmentation de jeunes aux prises avec des problèmes de poly-toxicomanie et de santé mentale.

Note : Afin d'alléger la lecture, l'emploi du masculin sera utilisé pour désigner les jeunes.

PAR QUEL MOYENS NOUS LES REJOIGNONS ?

Nous recevons de la C.S. des listes de jeunes qui ont quitté l'école secondaire sans qu'ils aient complété leur parcours de formation. Nous retenons les jeunes ciblés selon les motifs inscrits : emploi, absences répétées, abandon et poursuite à l'éducation des adultes. À partir des listes reçues, dans un premier temps, nous explorons les dossiers sur la base de données Jade-Tosca et ensuite nous les rejoignons. De plus, nous rencontrons également des jeunes décrocheurs référés par des organismes du milieu.

Au fil des ans, les écoles ont commencé à nous référer des jeunes se trouvant en processus de décrochage (des drop-in). Ces jeunes doivent avoir rencontré les ressources des services complémentaires à l'élève de leur école et si le milieu évalue qu'une rencontre avec une conseillère du PPS serait souhaitable pour le jeune, nous le rencontrons, bien sûr avec son accord. Le PPS est une ressource de dernière ligne. Nous ne remplaçons pas les ressources des écoles. Maintenant, nous rencontrons à l'occasion des « drop-in » car il est plus facile de faire raccrocher un drop-in qu'un drop-out. Notre expérience sur le terrain nous l'a prouvé.

COMMENT NOUS LES REJOIGNONS ?

Par téléphone. Nous présentons ce que nous pouvons lui offrir comme service et si le jeune est intéressé à nous rencontrer, nous lui donnons un rendez-vous.

LE BUT DE L'INTERVENTION

Aider le jeune à clarifier ses objectifs de formation, son profil d'études, et l'accompagner dans sa remise en action de son projet scolaire ou autre. En fait, le service PPS offre au jeune un temps de réflexion avec l'accompagnement d'une conseillère sur une période d'une à trois rencontres.

NOTRE RÔLE AUPRÈS DES JEUNES

- écouter, comprendre, être empathique;
- faire un bilan d'acquis scolaires, déterminer les actions à entreprendre en fonction des objectifs scolaires et/ou professionnels, ce que nous appelons communément son « plan de match »;
- informer sur les différents parcours offerts par la commission scolaire (FGA, FP, FMS, concomitance, retour à l'école secondaire, etc.) et sur les règles de promotion et de sanction, conseiller, orienter;
- accompagner, soutenir, référer, faciliter.

Notre rôle nous amène à être assises entre deux chaises c'est-à-dire entre le secteur des jeunes et le secteur des adultes...et nous, les conseillères, sommes très confortables dans cette position.

COMMENT SE DÉROULE UNE RENCONTRE ?

- Établir un bon contact avec le jeune et créer un lien significatif est essentiel. **C'est la deuxième condition gagnante.**
- Les sujets abordés lors d'une ou des rencontres (je vous les livre en « vrac »): son historique scolaire, les causes de son décrochage, ses intérêts, ses habiletés, ses capacités, ses goûts, ses projets, ses acquis scolaires, le chemin à parcourir pour l'atteinte des objectifs, sa motivation, etc.

Parfois le projet du jeune est de prendre une distance avec ses études et de vivre autre chose comme intégrer à temps plein le marché du travail. Dans ce cas, nous le référons au Carrefour jeunesse emploi et à ses programmes d'employabilité. Au cours de l'année, nous reprenons contact avec lui afin d'assurer un suivi. C'est inquiétant quand le jeune décroche pour ne plus rien faire (ni études, ni emploi, ni projet de voyage) et rester à la maison. Pour nous c'est souvent un signe d'émergence d'un problème de santé mentale. Notre expérience nous l'a démontré.

Il est souhaitable, avec le consentement du jeune, de rencontrer au moins un des deux parents. La rencontre débute seulement avec le jeune et le parent se joint à nous pour la partie information scolaire et professionnelle et pour connaître le choix du jeune.

APRÈS LA RENCONTRE (l'accompagnement)

Assurer un suivi auprès des jeunes rencontrés, selon les objectifs de chacun. Ce suivi se concrétise de la façon suivante :

- prendre contact avec des ressources scolaires, d'employabilité ou autre qui accompagneront le jeune dans la réalisation de sa démarche ou;
- être soi-même la ressource par la recherche d'informations, par l'organisation de stage d'un jour, par l'aide apportée dans sa demande d'admission ;
- conserver le lien, de façon régulière, avec le jeune pour vérifier où il est rendu dans la réalisation de sa démarche et pour l'encourager dans ses efforts.

AUTRES CONDITIONS GAGNANTES

Travailler ensemble dans un seul et même but : la réussite du jeune ou PASSER LE FLAMBEAU ou TRAVAILLER EN RÉSEAU c'est-à-dire :

- Après que le jeune ait rencontré une conseillère du PPS, que la ressource qui nous l'a référé puisse assurer un suivi dans la démarche qu'il entreprend afin de se maintenir en action dans son projet. Dans bien des cas, c'est la ressource de l'école qui nous l'a référé;
- Si c'est un jeune de la liste des décrocheurs, informer au moins un intervenant de son nouveau milieu d'études, de la démarche faite avec la conseillère.

(Présentation d'un tableau des statistiques du bilan PPS 2007-2008)

CONCLUSION

On se souvient que :

- Les jeunes rencontrent les conseillères sur une base volontaire;
- Établir un bon contact avec le jeune et développer un lien significatif;
- Fournir au jeune un « espace-temps de réflexion »;
- Respecter le choix du jeune, le responsabiliser quant à son choix et l'accompagner dans sa démarche des actions qu'il entreprend;

ET À NE PAS OUBLIER

- Il est plus facile pour un drop-in de raccrocher que pour un drop-out;
- Travailler en réseau avec les partenaires des milieux scolaire, de la santé et des affaires sociales et des organismes communautaires.